

Monument des déportés : de nouveaux aménagements

Régulièrement, l'été, des incivilités sur le monument départemental des déportés de l'Ain sont constatées. C'est pour cela que de nouveaux aménagements ont été mis en place.



Le monument a été construit sur une presqu'île, au bord du lac de Nantua et inauguré en 1949.

NANTUA

L'été, certaines personnes n'hésitent pas à poser leur serviette de bain autour du monument et bronzer. Un comportement qui a amené les pouvoirs publics à réagir. Déjà, l'année dernière, la mairie avait posé des barrières provisoires "Vauban" pour rappeler le caractère sacré du lieu. Entre-temps, les services du conseil départemental de l'Ain, propriétaire de la presqu'île qui abrite ce monument, ont réfléchi à installer des barrières pérennes, qui soient en accord avec cet en-

droit de recueillement. Pour cela, plusieurs réunions se sont tenues avec le service de la DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) de la préfecture de l'Ain, la mairie, ainsi que l'association mémorielle qui gère moralement le monument, l'association "Mémoires de la déportation dans l'Ain" (1939-1945)/Mémorial départemental de Nantua. Récemment, des barrières métalliques ont été posées définitivement, par l'entreprise Benoît, à l'entrée de la presqu'île. En parallèle, l'association des déportés, dont le pré-

sident est Jacky Piquet, a proposé à la mairie la mise en place d'une roseraie, avec des plants dits "Résurrection", créés par Michel Kriloff, pour le 30^{ème} anniversaire de la libération du camp de Ravensbrück. Elle devrait être installée au printemps prochain.

De Simon Pernod à Louis Leygues

C'est en 1947 que le comité des déportés de Nantua, présidé par Simon Pernod, décide de faire réaliser un lieu de mémoire pour les déportés de l'Ain. Simon Pernod, vice-président des déportés et internés de l'Ain, demande à son ami, Louis Leygues, avec

qui il était à Buchenwald, de réaliser une œuvre mémorielle. Les travaux ont été faits par l'entrepreneur nantua-tien, Emile Morel, qui a réalisé, selon le souhait de Louis Leygues, une avancée d'environ 25 mètres sur le lac. Ce monument est porté par six pieux avec une armature métallique et béton à huit mètres de profondeur. Le soubassement, le gisant, les piliers et le bloc rectangulaire pèsent plus de 50 tonnes. Outre le gisant, Louis Leygues imagine l'agencement du lieu avec une pelouse et une allée bordée de conifères conduisant au gi-

sant, comme au camp de Buchenwald.

Inauguration avec le ministre des anciens combattants

Le mémorial de Nantua a été inauguré, le 6 novembre 1949, par Louis Jacquinot, ministre des anciens combattants et victimes de guerre, en présence du maire Mugnier, du préfet Duperrier, du président du conseil général de l'Ain, Saint-Cyr, des députés Dominjon et Tony-Révillon. C'est alors l'un des premiers monuments rendant hommage aux déportés, construits en France.